

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents votants</u> : 13	<u>Pour</u> : 13	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt-quatre le 24 septembre 2024 à 20 heures 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 17 septembre 2024.

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	<i>Absente</i>	JULIEN Monique	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
BAZINET Bernard	POUR	MATHIS Franck	<i>Absent</i>	PIALHOUX Laurent	POUR
DAGNAS Delphine	POUR	MARENDA Vincent	POUR	ROUMAT Gérard	POUR
GRASSET Cécile	POUR	MARENDA Yoann	POUR	VEDRENNE Jean	POUR
GENDRE Valérie	POUR	METIFEU Francis	POUR	VIGNERON Sébastien	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S): Franck MATHIS

ABSENTS: Cindy ARLOT-PELLEVOISIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Gérard ROUMAT

2024-42 Vente de bois à l'entreprise DUFOUR Frères.

L'entreprise DUFOUR Frères (exploitation forestière et scierie) propose à la commune la coupe et l'achat des sapins de type Douglas situés en bordure de la parcelle B 901 (stade).

Il est proposé la somme de 1500 € pour la vente de ce bois à cette entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de vendre à l'entreprise Dufour Frères de Champs Romain le bois issu de la coupe des sapins Douglas situés sur la parcelle B 901 et autorise le Maire à émettre un titre de recette de 1500 € pour la vente de ces résineux

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
Le Maire, Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 26 septembre 2024
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Bernard BAZINET



AR Prefecture

024-212400162-20240924-2024_42-DE
Reçu le 27/09/2024

Déposé à la-Préfecture le :
Commune d'Augignac-Affichage le 27 septembre 2024